

**Zeitschrift:** Revue suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 143 (2022)  
**Heft:** 11-12

**Artikel:** Traitement hivernal contre le varroa  
**Autor:** Lerch, Robert  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1068373>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Traitement hivernal contre le Varroa

Robert Lerch, apiservice/Service sanitaire apicole (SSA), robert.lerch@apiservice.ch

**Par le traitement hivernal, nous veillons à ce que les abeilles puissent démarquer le printemps suivant avec peu d'acariens. Une faible infestation de *Varroa* aide les colonies à passer la période froide en étant aussi fortes que possible.**

Le *Varroa* est et reste un ravageur insidieux des abeilles. Il se nourrit du corps gras et de l'hémolymph de l'abeille et se reproduit dans les cellules operculées pendant le développement du couvain. Chez les abeilles d'hiver, le corps gras est particulièrement important pour le bon développement de la colonie au printemps. L'acarien affaiblit le système immunitaire des abeilles et la colonie dans son ensemble n'est plus en mesure d'entamer la nouvelle saison de manière optimale. Les colonies trop fortement infestées ne survivent souvent pas à l'hiver.

Le traitement hivernal est un élément important du concept *Varroa*<sup>1</sup>. Grâce à lui, nous avons une dernière occasion de réduire massivement le nombre d'acariens avant l'arrivée du froid et d'offrir à la colonie un meilleur départ au printemps.

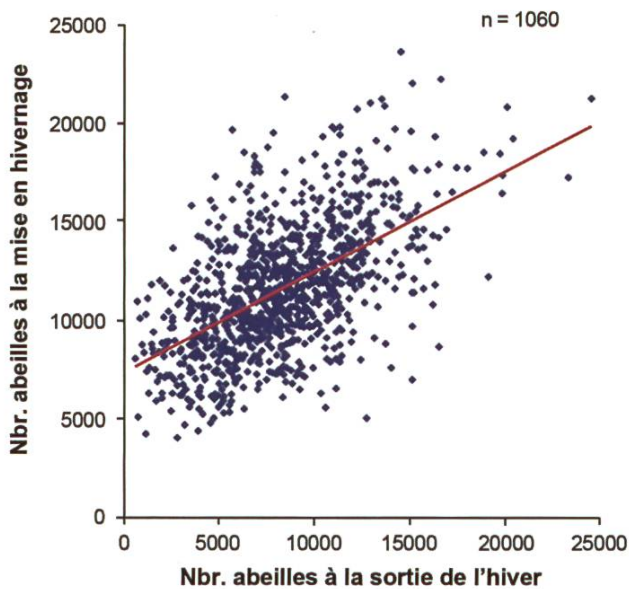
Nous, apiculteurs, disposons de plusieurs médicaments vétérinaires à base d'acide oxalique. Pour que le traitement soit efficace, il est indispensable que les colonies n'entretiennent plus de couvain. Même de petites surfaces de couvain réduisent l'efficacité du traitement. Pour s'en assurer, il suffit d'ouvrir brièvement les ruches au préalable.

**En tant qu'apicultrice ou apiculteur, puis-je influencer le moment de l'absence naturelle de couvain dans les colonies ?**

Oui, en conservant des colonies fortes et en créant tôt de jeunes colonies conformément au concept d'exploitation. Dans la nature, chaque organisme cherche à adopter le comportement le plus simple et le plus économique pour lui. Les colonies n'entretiennent le couvain que tant que cela est nécessaire à leur existence et à leur pérennité. Des colonies fortes et saines ont besoin de 12'000 à 15'000 abeilles saines, lors de la mise en hivernage, pour élever au printemps la première génération des nouvelles abeilles d'été. Lorsque la colonie atteint cette force, la reine cesse de produire du couvain. Selon les conditions météorologiques, l'absence de couvain se produit déjà début novembre dans certaines régions. Quelle est la situation chez vous ? Un contrôle permet d'en avoir le cœur net. Si les abeilles sont affaiblies par le *Varroa* et que des colonies trop petites sont hivernées, le démarrage au printemps suivant sera beaucoup plus difficile. Il est important que la colonie soit suffisamment forte avant l'hivernage et qu'elle ne diminue pas excessivement pendant le repos hivernal. Une étude à long terme menée par le Centre de recherche apicole (CRA) entre 1979 et 2006 le confirme comme suit : « Il existe une interdépendance significative entre la mise en hivernage et la sortie d'hivernage (début octobre/deuxième moitié de mars). On peut donc affirmer que plus les colonies sont fortes à la mise en hivernage, plus elles sortiront de l'hivernage dans de bonnes conditions. Cette règle

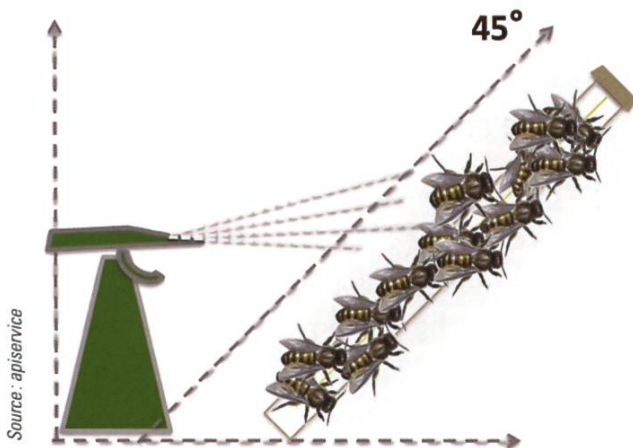
---

<sup>1</sup> [www.abeilles.ch/varroa](http://www.abeilles.ch/varroa)



Mise en hivernage et sortie d'hivernage des colonies d'abeilles – Valeurs individuelles de 1'060 colonies sur 32 emplacements en Suisse

Source : ALP forum 2010, N° 68 f, Le développement des colonies chez l'abeille mellifère, Anton Imdorf, Kaspar Ruoff, Peter Fluri, p. 30



Asperger les cadres selon un angle de 45°.



Dégouttement directement sur la grappe d'hivernage.

peut toutefois être remise en question par des maladies ou une mauvaise nourriture, mais il n'en reste pas moins que les colonies fortes ont de plus grandes chances de survie lors de mauvaises conditions. »

Trois méthodes sont à notre disposition pour le traitement hivernal : la pulvérisation, le dégouttement et la sublimation. Vous trouverez des détails dans les aide-mémoire du Service sanitaire apicole. Outre diverses informations importantes, chaque aide-mémoire contient un lien vers les dernières instructions d'utilisation.

Nous vous conseillons de choisir la méthode qui vous convient le mieux. Pour ce faire, il faut tenir compte de la température. Chaque application vous permet d'acquérir une expérience précieuse en ce qui concerne l'utilisation correcte des préparations à base d'acide oxalique. Le type de traitement hivernal n'a aucune influence sur le développement des colonies au printemps et l'effet des trois méthodes est comparable. La pulvérisation, le dégouttement et la sublimation permettent d'obtenir un effet de 85 à 95 %. Cela signifie qu'après chaque traitement, une petite partie des varroas survit dans la colonie. C'est pourquoi nous contrôlons la chute de varroas morts résultant du traitement. Si au cours des 14 jours suivant ledit traitement, il y a plus de



Sublimer est aussi possible avec des appareils à batteries.

500 acariens sur le fond de la ruche, la part qui survit dans la colonie est beaucoup trop élevée. Il ressort des études du CRA qu'une population d'acariens résiduels de plus de 50 peut entraîner dès le mois de mai une charge en Varroa nuisible pour les abeilles car l'acarien continue à se reproduire allègrement avec le développement du couvain. C'est pourquoi un deuxième traitement hivernal est nécessaire en cas de chute de plus de 500 varroas suite au traitement. C'est tout de même merveilleux d'entendre le bourdonnement de nos ruchers reprendre après le repos hivernal, de voir les colonies se développer rapidement, de jeter un coup d'œil rétrospectif satisfait sur l'année écoulée et d'envisager sereinement la saison à venir.

### Points importants en bref

- Traiter uniquement en l'absence de couvain
- Effectuer le traitement hivernal uniquement avec une préparation autorisée d'acide oxalique (Api-Bioxal, Oxuvar solution pour dégouttement, Oxuvar 5.7 %, Varroxal)<sup>1</sup>
- Compter la chute de varroas morts dès le début du 1er traitement hivernal pendant 14 jours
- Effectuer un second traitement uniquement si plus de 500 varroas tombent
- Utiliser des méthodes testées et éprouvées (voir aide-mémoire)
- En cas de sublimation, contrôler la durée d'évaporation prescrite à l'aide d'une montre et ne pas chauffer les cristaux d'acide oxalique à plus de 180°C
- N'effectuer le traitement par dégouttement qu'une seule fois, faute de quoi cela pourrait nuire à la reine ou à la colonie
- Toujours revêtir l'équipement de protection personnel

### Aide-mémoire du SSA les plus importants à ce sujet



#### 1.1 Concept Varroa

1.3.1. Traitement par pulvérisation d'une solution d'acide oxalique

1.3.2. Traitement par dégouttement

1.3.3. Sublimation d'acide oxalique avec sublimateur Varrox

Les versions actualisées des aide-mémoire se trouvent sous [www.abeilles.ch/aidememoire](http://www.abeilles.ch/aidememoire)

### Prochaines manifestations en ligne et en direct

Participation sans inscription ; il suffit de cliquer sur le lien de participation sous [www.abeilles.ch/manifestations-ssa](http://www.abeilles.ch/manifestations-ssa)

10.11.2022, 20h : Traitement hivernal

08.12.2022, 20h : Stockage des cadres

12.01.2023, 20h : Planification annuelle

<sup>1</sup> L'homologation de la solution pour dégouttement Oxuvar a expiré. Les produits en possession des apiculteurs peuvent encore être utilisés jusqu'à la date d'expiration imprimée sur l'étiquette.